***LA LETTRE de la FRATERNITE de la PAROLE***

 « Je vous ai écrit, mes petits enfants,…

 que la Parole de Dieu demeure en vous. » 1 Jean 2, 14

 16 avenue Etienne MARTELANGE email : fraterniteparole@gmail.com

 84000 AVIGNON Tél : 04.88.54.39.94

 F R A N C E site : parolefraternite.fr

N° 56 1er janvier 2016

Chers Frères et Sœurs, et amis de la Fraternité de la Parole,

A tous, BONNE ET SAINTE ANNEE 2016 ! Que le Seigneur vous guide et vous conduise toujours par son Esprit Saint. Cette année 2016 est importante. Le Jubilé de la miséricorde, commencé le 8 décembre 2015, va durer jusqu’au 20 novembre 2016. A cette occasion, je publie un livre : « LA MISERICORDE AU CŒUR DE DIEU », aux éditions *Parole et Silence* (par Thierry-François DE VREGILLE).Il sort en librairie dans le courant de ce mois de janvier. Je vous renvoie un message dès qu’il sort. Vous pourrez alors vous le procurer dans les librairies religieuses ou dans les monastères qui ont une librairie religieuse, ou encore par internet…Je peux aussi prévoir d’en acheter à l’éditeur et vous les remettre le dimanche 3 avril, lors de notre prochaine rencontre de la Fraternité (prix : 16 €). Faites-le-moi savoir maintenant pour que j’en commande le nombre voulu.

L’autre évènement de cette année 2016, sera la canonisation de la Bienheureuse Teresa de Calcutta, qui est à l’origine de la Fraternité de la Parole. On l’appellera *« Sainte ».* La date n’est pas encore officielle, mais elle se fera vraisemblablement le dimanche 4 septembre 2016, la veille de sa fête qui a été fixée au 5 septembre, jour de son retour vers la maison du Père éternel. Je me réjouis de cet évènement qui sera pour nous un moyen de faire connaître la Fraternité.

Je voudrais encore, dans cette lettre de début d’année, remercier très chaleureusement les membres et les personnes qui aident la communauté d’Avignon, financièrement. L’un ou l’autre fait régulièrement un chèque, pour un autre, c’est un virement automatique, pour un autre c’est une aide en nature chaque semaine, un autre pense régulièrement à donner des intentions de messe, en faisant une offrande au prêtre… Je vous suis extrêmement reconnaissant car cette solidarité est bien nécessaire, pour compléter ce que nous gagnons. La règle de vie propose pour les membres, la dîme (1/10ème des revenus) quand cela est possible. Elle invite surtout à la providence, comme Jésus nous le demande dans son Evangile *(Matthieu 6, 24-34),* mais aussi à ne pas se contenter de se reposer sur les autres, sans rien faire, comme nous le demande Saint Paul *(2 Th 3, 8-12).*

Je rappelle les dates des deux prochaines rencontres : dimanche 3 avril et dimanche 5 juin.

Bien fraternellement.

 Thierry-François